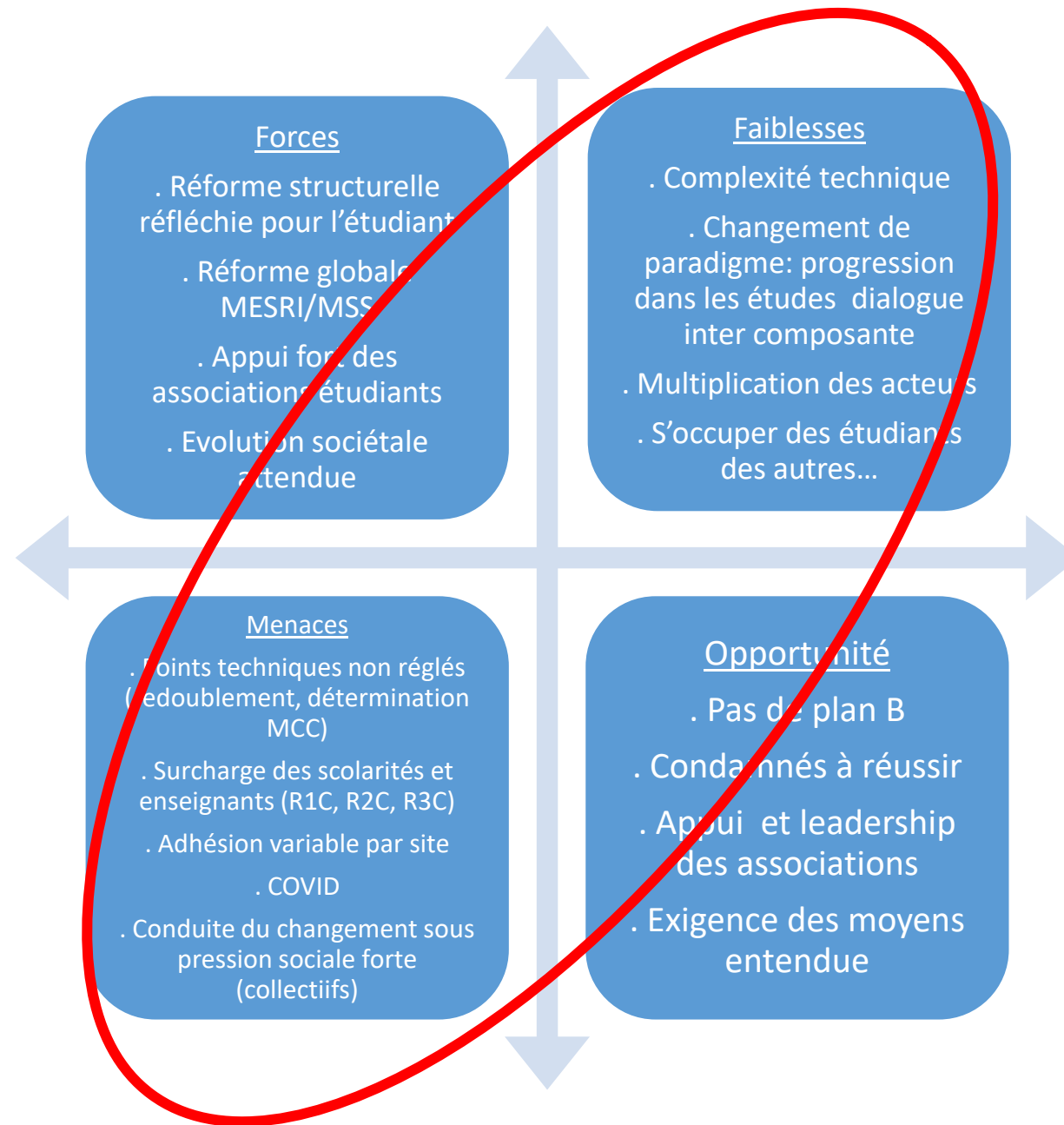


Réforme accès santé R1C

Une véritable transformation universitaire

Mise en place du PASS et de la mineure santé des L.AS



Textes réglementaires

- Arrêté et décret du 4 novembre 2019 **relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique**
- Arrêté du 13 décembre 2019 relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique **pour les personnes titulaires de titres ou diplômes de santé validés dans un Etat autre qu'un Etat membre de l'Union européenne**, d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen, de la Confédération suisse ou de la Principauté d'Andorre ou pour les personnes ayant accompli des études en vue de ces titres ou diplômes
- Décret du 13 juillet 2021 **portant adaptation de certaines conditions d'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique pour l'année universitaire 2020/2021**
- Arrêté du 22 octobre 2021 **modifiant l'arrêté du 4 novembre 2019 relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique**

2 voies d'accès

P
A
S
S

Majeure santé



Mineure Disciplinaire

L
·
A
S

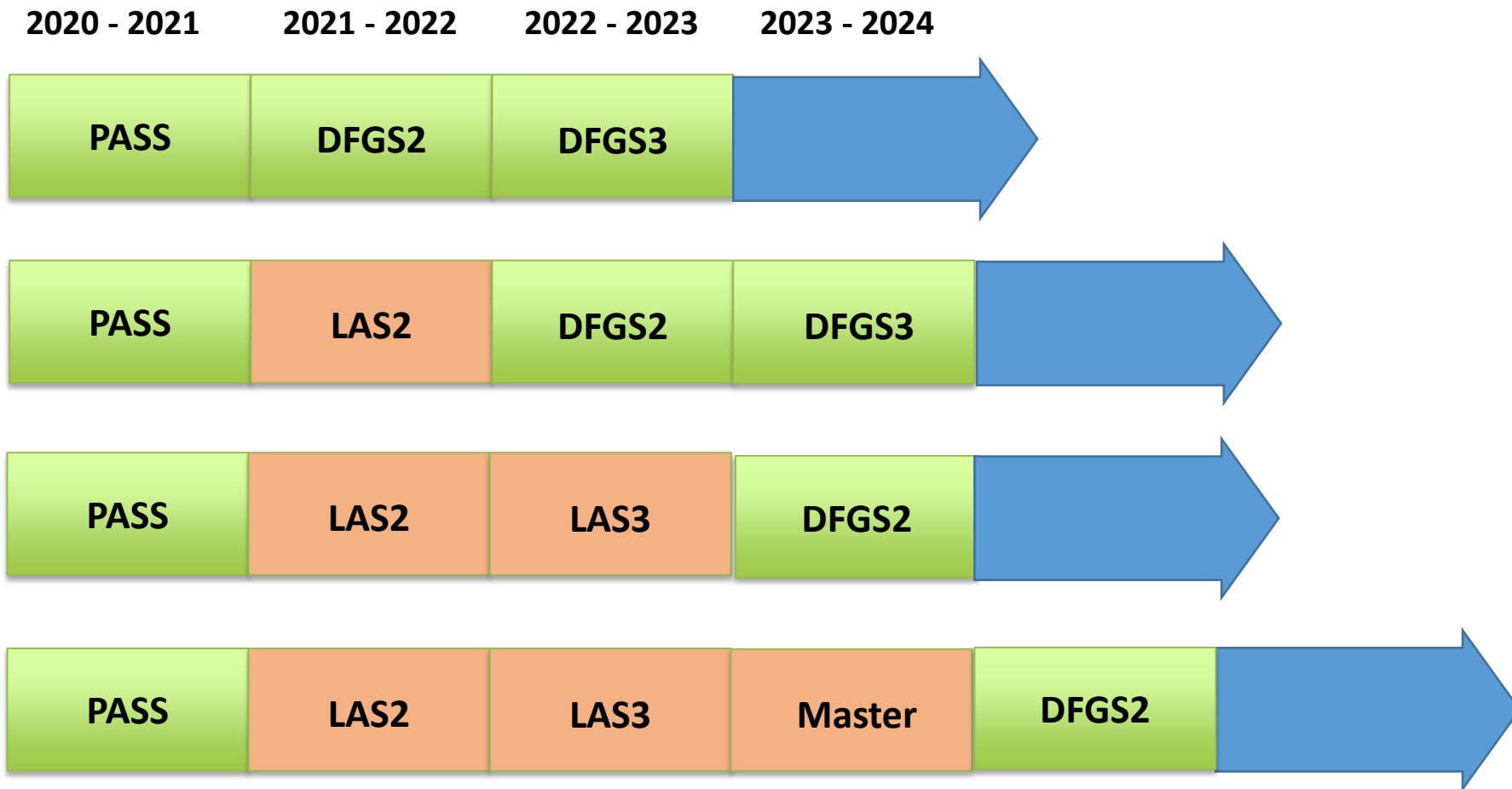
Licences des universités
Différents champs disciplinaires



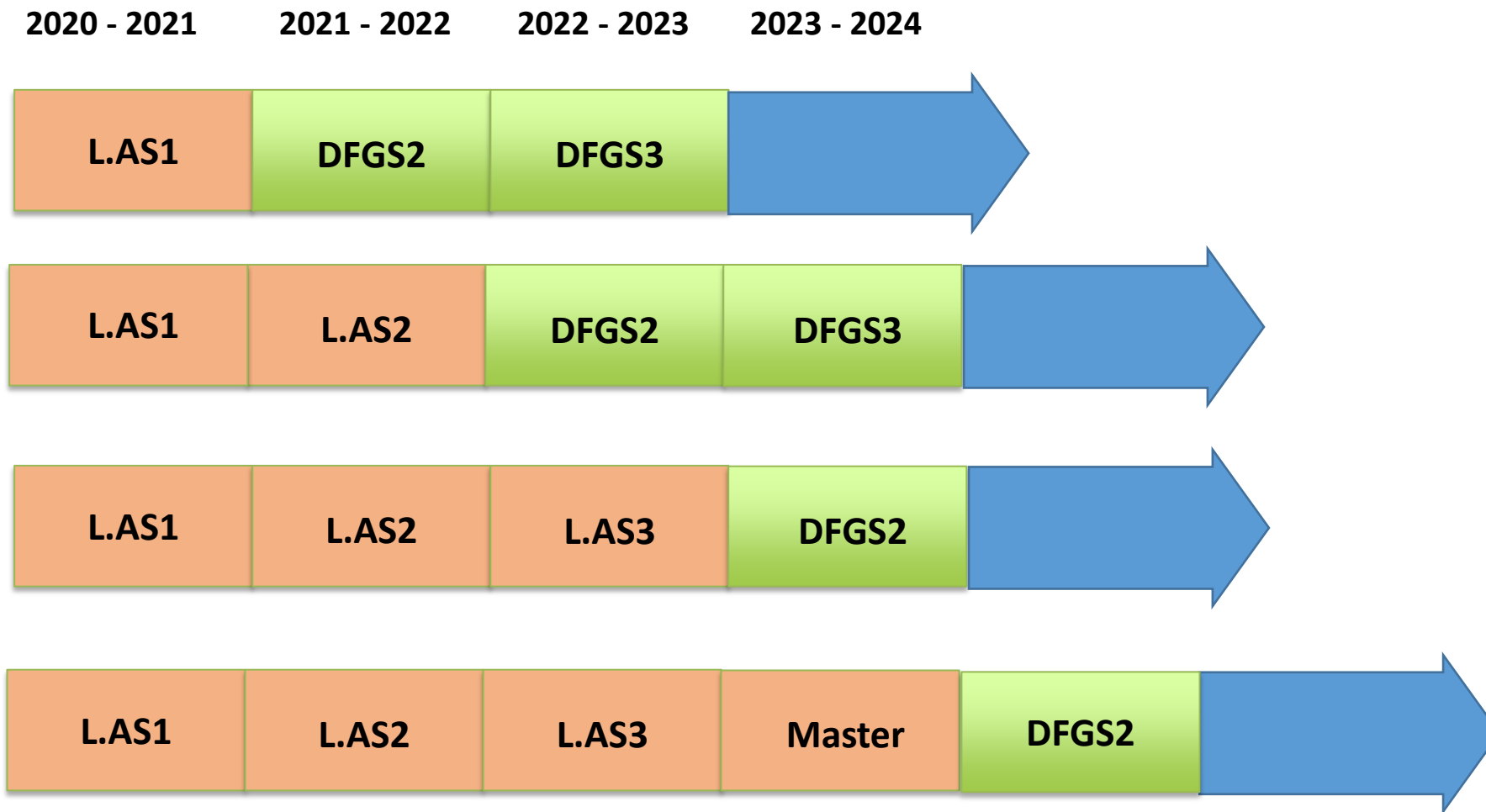
Mineure Santé
=
Minimum 10 ECTS

EXEMPLES DE PARCOURS

INSCRIPTION EN PASS vers CURSUS SANTÉ



EXEMPLES DE PARCOURS INSCRIPTION EN L.AS vers CURSUS SANTÉ



30 mois de recul...

- 2019-2020 : Mise en place
 - groupe R1C local (université)
 - groupe R1C national avec comité de suivi plénier
- 2020-2021 et 2021-2022 : Fonctionnement et adaptations
 - Enquêtes et rapports AN (avril 21), Sénat (Mai 21 et Mars 22), IGESR (janvier 22)
 - Enquêtes R1C
 - GT R1C national (juillet et septembre 21)
 - Arrêté modificatif d'octobre 21 à prendre en compte

http://www.senat.fr/commission/cult/missions_d_information/2022_mi_actualisation_reforme_etudes_de_sante.html

Arrêté du 22 octobre 2021 modifiant celui du 4 novembre 2019 (accès santé)

- Précisions sur les ECTS
- Précisions sur les oraux
- Précisions sur l'orientation
- Ajout d'un article : Article 15 bis
 - Mise en place d'une commission de suivi pédagogique et réglementaire

Les leçons de 2020-2021 : points d'attention

- Communication vers les étudiants
- La définition des capacités d'accueil
- Les répartitions MMOP entre PACES/PASS/LAS123/...
- Les M3C et les maquettes de PASS/LAS1
- Les oraux
- La filiarisation PASS/LAS1 vers LAS2 pour 2^{ème} chance, gestion COVID

Autres points d'attention

- Déficit de l'attractivité pharmacie et maïeutique
- ParcoursSup – Apogée
- Etudiants à parcours étranger : voie accès direct / PASS
- Introduction de nouvelles docimologies
- Evolution vers tout L.AS

Accompagnement de la réforme : AAP Hybridium Licences Santé R1C

Objectifs principaux :

- La continuité pédagogique : Hybridation (distanciel /présentiel) et Flexibilité
- Accompagner la R1C

Principes :

- Constitution d'une **bibliothèque nationale de contenu et d'activités** de formation dématérialisé pour le 1^{er} cycle :
 - Mutualisation
 - Capsules de formation normalisées (auto-évaluation)
 - Indexation des capsules
 - Banques de questions
- **Former les formateurs** à la pédagogie numérique (parcours hybrides, classes inversées)
- **Échanger les pratiques** et partager les expériences à l'échelle nationale

FlexiSanté : Différents kits d'expérimentation

Modules transversaux

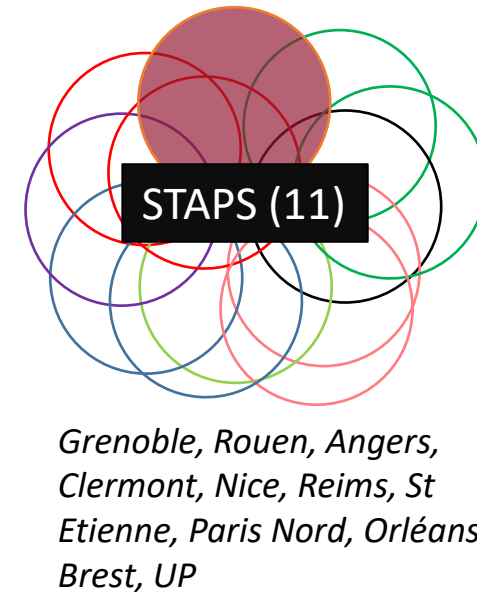
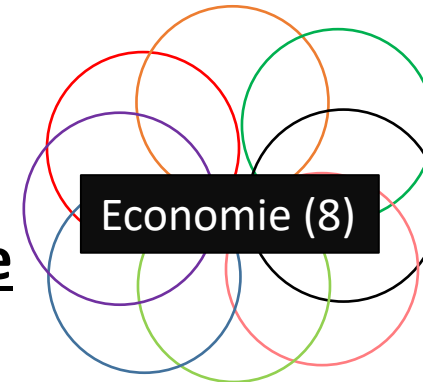
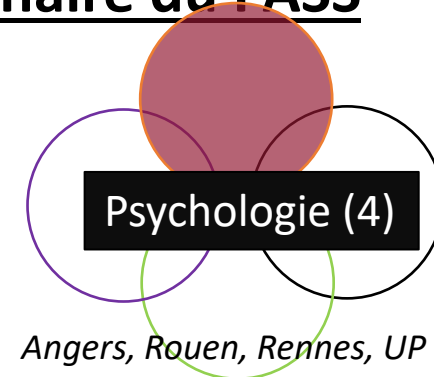
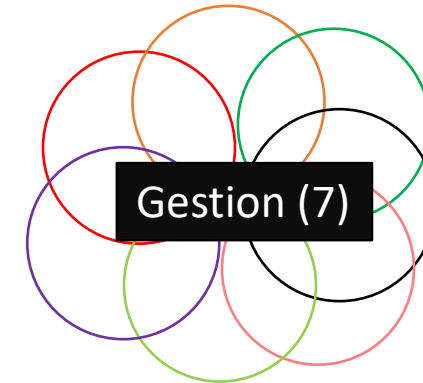
Anglais
Préparation aux oraux
Orientation métiers de la santé



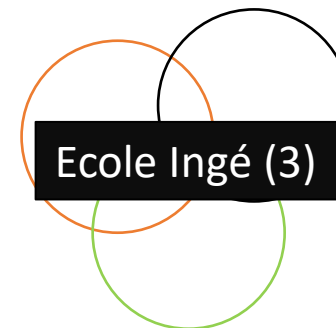
Mineure Santé des L.AS



Mineure Disciplinaire du PASS



Mineure Disciplinaire ouverte



Du PASS vers une 2^{ème} année de santé

